



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PM2

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Ministre*

SECRETARIAT GÉNÉRAL

23 FEV. 2015

94

19 FEV. 15 - 001549

Paris, le  
N° DEF/CAB/CC10

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous m'avez fait part de votre inquiétude quant à l'avenir du chantier naval STX situé à Lanester, après l'annonce par la direction de STX d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) devant se traduire par la suppression de 47 emplois.

Soyez assuré que je suis ce dossier avec grande attention, en lien avec les ministres concernés. Mon cabinet a ainsi reçu le 8 janvier dernier une délégation de représentants du personnel, accompagnée du secrétaire général de l'union départementale CGT du Morbihan. Ils ont à cette occasion exprimé leurs inquiétudes sur la pérennité du site et leur souhait que le calendrier du PSE puisse être détendu, de façon à ce que d'autres hypothèses puissent être examinées, y compris la piste d'un rachat du chantier par un repreneur.

Par sa décision récente de prolonger l'accord de méthode, la direction de STX France a tenu compte de ces préoccupations. Il n'en demeure pas moins qu'il est important de dessiner de nouvelles perspectives pour ce site qui a de l'avenir, j'en suis convaincu.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves LE DRIAN

Monsieur Philippe MARTINEZ  
Secrétaire général  
Confédération générale des travailleurs  
263, rue de Paris  
93514 Montreuil cedex